DLP27-6-88004321

Avertissements agricoles

PUBLICATION PERIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de Recettes de la D.R.A.F.
C.C.P. Montpellier 5238-12 G

Bulletin destiné aux agriculteurs duLauragais, du Razès et de la Piège.
(rédigé en collaboration avec la Ferme de Loudes et les G.V.A.)

N° 10 DU 23 JUIN 1988

T O U R N E S O L

T O U R N E S O L - P H O M O P S I S : TRAITEZ

M A I S - S E S A M I E - P Y R A L E :

T O U R N E S O L :

Le suivi des pièges à ascospores indique toujours une grande activité du **phomopsis**, les projections d'ascospores ont été très importantes au cours de la dernière période ; les pics maximum ont été enregistrés du 10 au 20 JUIN.

LE DANGER est toujours **présent**, TRAITEZ ou RENOUVELEZ **le traitement**.
La maladie s'observe dans de très nombreuses situations, et une proportion importante de périthèces est encore susceptible de produire des ascospores (agents de contamination)

Traitez tous les tournesols : (voir notre avertissement N° 9 du 8 JUIN 1988)

.../...

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
ÉDITION DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. 67.92.41.42



Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD

P 17

1°) Au tracteur et rampe pour les cultures tardives :

- PELTAR Flo.......... 7 L/Ha

2°) Traitement par voie aérienne, **impératif**, si vous ne pouvez plus réaliser l'application vous même :

- PELTAR.............. 7 L / Ha

3 L d'huile

5 L d'eau

****

M A I S

Si vous devez renouveler la protection de vos maïs pour la Sésamie (vol encore important),

Utilisez une des solutions suivantes assurant la couverture du risque Pyrale :

- DECIS C.E........... 0,8 L/Ha
- FACTAC.............. 0,6 L/Ha
- KARATE.............. 0,4 L/Ha

****

Tirage du 23 JUIN 1988 - 1700 exemplaires.
Bulletin Technique des Avertissements Agricoles - Montpellier 1988